



Vallée de Ronsard

Bulletin Municipal

2022

BULLETIN MUNICIPAL



Le Mot du Maire

Ce bulletin municipal retrace l'activité de l'année 2022 pour notre commune VALLEE DE RONSARD, tant par l'engagement inconditionnel des membres du conseil municipal que par les initiatives individuelles et collectives des Couturoises, des Tréhetiennes, des Tréhetiens, des Couturois, des associations et de nos artisans. Après 3 années de crise sanitaire, la situation semble s'améliorer grâce au comportement responsable de chacun d'entre vous et à la forte adhésion pour les différentes campagnes de vaccinations contre la COVID 19.

L'année 2022 et ce début d'année 2023 auront été marqués par une actualité géopolitique perturbée avec la guerre en Ukraine conjuguée à une accélération du changement climatique et un contexte national agité au plan social. Ces événements ayant un effet immédiat sur l'économie française par une forte inflation inédite depuis les années 1970 avec un taux d'inflation atteignant les 6%, entraînant une hausse du coût des énergies et des produits alimentaires.

Cette situation particulière, nous impose à l'échelle communale, de nous adapter, d'être réactif et de revoir notre programme pluriannuel d'investissement à mi-mandat.

Un grand nombre de réalisations ont été achevées ou mise en œuvre avant la crise.

Nous avons la volonté de poursuivre notre action dans la continuité, fidèle aux engagements de 2020, pour rendre notre commune VALLEE DE RONSARD plus attractive, plus solidaire, plus innovante, plus dynamique.

C'est pour cela que nous engageons les travaux de réhabilitation de la boulangerie épicerie avec une ouverture programmée début 2024.

Notre seconde préoccupation sera de consolider les services existants liés à la santé, l'éducation et à la protection des biens et des personnes.

Je sais pouvoir compter sur une équipe municipale compétente, solidaire et très fortement motivée, un tissu associatif toujours présent et la bienveillance des VALRONSÓISES et des VALRONSÓIS.

A l'écoute de chacun d'entre vous au quotidien, je souhaite pouvoir vous retrouver lors de nos manifestations sur nos deux villages.

Je vous souhaite bonne lecture.
Votre Maire

Philippe MERCIER

Sommaire

Mot du maire :	2
Mémo Vallée de Ronsard :	3
Conseil Municipal :	4
Informations communales :	8
Associations :	18
Hors commune :	24

Responsable éditorial: Val-
lée de Ronsard Mairie
contact@zigzagcrea.click /
création - Tirage 280 ex.
Département du Dépôt
légal
Bulletin municipal
(Vallée de Ronsard)
ISSN 2741-7271

Memo Vallée de Ronsard

Mairie :

Couture : Ouverte mardi et jeudi de 9h à 12h30/13h30 à 17h, mercredi et vendredi de 13h30 à 17h00. Tél : 02.54.72.42.03

Tréhet : Ouverte le mercredi de 10h00 à 12h30 / 14h00 à 16h30. Tél : 02.54.72.41.14

Agence postale communale :

Ouverte du mardi au samedi de 9h à 12h. 02.54.72.40.00

Le point lecture /point net : Ouvert tous les samedis de 10h à 12h.

SYVALORM :

Ramassage des ordures ménagères le vendredi ou le samedi des semaines impaires en fonction des jours fériés sur Vallée de Ronsard. 02.43.35.86.05

Déchetterie de Montoire sur le Loir :

lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 11h50/14h à 17h20, mardi de 9h à 11h50 et samedi de 9h à 11h50/14h à 17h20.

De avril à septembre : lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 11h50/14h à 18h20, mardi de 9h à 11h50 et samedi de 9h à 11h50/14h à 17h20

Syndicat scolaire :

Président du SIVOS Philippe Mercier : 02.54.72.42.03.

Ecole de Couture : 02.54.72.43.33.

Ecole de Villedieu : 02.54.72.47.98.

Territoires Vendomois : « nouvelle intercommunalité »

Parc Ronsard 41100 Vendôme 02 54 89 41 81

Service de Gestion Comptable de Vendôme

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi, Jeudi de 8h45 à 12h00 / 13h30 à 16h15

Mercredi et Vendredi de 8h45 à 12h00 02.54.23.18.59

Etat civil 2022

NAISSANCES :

Maël BORTESI 23 janvier

PACS :

Maxime RADAY et Alicia BENEVAUD 20 novembre

ILS NOUS ONT QUITTÉ CETTE ANNÉE :

Mr Jean VACQUIER

Mr Lionel MARLY

Mme Lucette LECOMTE (née ROULLEAU)

Mr Sylvain BOULANGER

Mme Valérie BEUCHER (née GAUDIN)

Mme HERVE Nelly (née TAFFOREAU)

Mr David GREEN

Mme Denise BADAN (née CHAMBAULT)

Mme Odette DELIS (née BROSSIER)

Mr Patrick RENO

Mr Mickaël BOISNARD

Mme Raymonde FOUSSARD (née RICHARD)

Mr Michel HALLOUIN

Mme Chantal DESBOIS (née GUETTIER)

Urgences

Médecins : Dr Dubois : 02.54.85.23.77

Pompiers : 18 / 112

SAMU : 15

Gendarmerie : 17

Brigade de Montoire : 02.54.86.45.10

Pharmacie de garde : 3237(surtaxé)

« Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter notre secrétaire de mairie qui vous dirigera vers les organismes ou conseillers compétents »

Location des salles

Salle Beau Soleil
Salle polyvalente

Habitants

Journée : 115 €

Week-end : 160 €

Vin d'honneur
55 €

Hors commune

Journée 150 €

Week-end : 200 €

Vin d'honneur
55 €

Caution

600 €

Décisions municipales

Création d'un comité de pilotage « Espace Multigénérationnel »

Décision du 4 février

Le Maire envisage de créer un espace Multigénérationnel. Afin d'évaluer la pertinence et la faisabilité de ce projet, il propose la mise en place d'un comité de pilotage qui déterminera les différents scénarios et évaluera les coûts.

Les membres du comité de pilotage sont Véronique Furon, Alicia Benevaud, Alexandre Cochonneau, Mireille Bonzi, Mickaël Wagemans, Annick Guilleman, Patrick Cochonneau. Il est précisé que cette liste des membres du COPIL n'est pas fermée et que toute personne du Conseil Municipal peut l'intégrer par la suite.

Demande de subventions

Décision du 4 février

Dans le cadre du projet de rachat de la boulangerie-épicerie et tabac, dernier commerce de la commune, le Maire souhaite déposer des demandes de subventions. Ces dispositifs pourraient s'ajouter aux demandes de DETR et DSR déjà déposées. Le conseil municipal autorise le Maire à déposer des dossiers : DSIL – FACIL – Région Contrat de pays – Département Maintien du dernier commerce de proximité.

Aménagement de la circulation Rue Marie Dubois

Décision du 29 mars

Le conseil municipal souhaite réaliser une expérimentation d'un sens unique dans la Rue Marie Dubois. Un plan est présenté avec une circulation du centre bourg vers la Route de Tréhet.

Décision du 13 avril

Lors du conseil du 29 mars 2022, il avait été présenté une proposition de modification de circulation dans la rue Marie Dubois à savoir un sens unique dans le sens centre-bourg vers la route de Tréhet.

Après discussion, il est proposé de mettre en place un sens unique dans le sens route de Tréhet vers le centre-bourg. L'expérience pourrait débuter le 2 mai 2022 et se terminer le 30 septembre 2022.

Décision du 14 octobre

Dans le cadre du plan global de circulation dans la partie agglomération de Couture-Sur-Loir. Le conseil municipal avait autorisé la modification du sens de circulation dans la Rue Marie Dubois, lors du Conseil du 13 avril.

Une expérimentation a été proposée et mise en place du 4 mai au 30 septembre puis prolongée jusqu'au 23 octobre avec un sens unique dans le sens Route de Tréhet vers le Centre-Bourg.

Le conseil municipal décide de réaliser un test dans le sens centre-bourg vers Tréhet. Cette expérimentation se fera du 24 octobre 2022 au 28 février 2023. La décision définitive du sens de circulation interviendra à la suite de cette deuxième phase. Il est prévu la mise en place de compteur dans les rues adjacentes afin de mesurer l'impact de ce test.

Décision du 10 novembre

Suite à la remarque des agriculteurs qui ne peuvent pas tourner par le chemin des Courants en venant du Centre Bourg, le Conseil Municipal envisage une version 2bis autorisant le double sens de circulation sur environ 80 mètres pour engins agricoles uniquement et de mettre un STOP avant le carrefour avec le Chemin Rural des Courants.

TRAVAUX

Salle communale

Décision du 4 février

Pour les travaux de peinture de la salle communale de Couture nous avons reçu deux devis. L'entreprise retenue est l'entreprise Cordier

Mur mitoyen ruelle des Petits Jardins

Décision du 4 février

Pour les travaux concernant le mur mitoyen Ruelle des Petits Jardins nous avons reçu 2 devis, l'entreprise Brossier ne nous a pas fait parvenir son devis. Le conseil municipal décide d'attendre l'offre de l'Entreprise Brossier et demande que le propriétaire riverain soit contacté afin de définir la répartition du coût des travaux.

Aménagement du terrain de tennis

Décision du 4 février

Les travaux de réfection du revêtement sont prévus dans l'été 2022. Monsieur le Maire demande que des conseillers aillent voir la commune de Dissay-sous-Courcillon qui a installé des buts sur leur terrain de tennis

Boulangerie-Epicerie

Décision du 29 mars

Le programme des travaux de la boulangerie, transmis par l'architecte et en date de décembre 2021, est présenté. Pour le prochain conseil, il est demandé d'avoir le chiffrage actualisé des travaux.

Décision du 3 juin

Le maire informe de conseil qu'il a signé les actes d'acquisition du fonds et des murs. Le permis de construire, rédigé par l'architecte, sera déposé mardi 7 juin 2022. L'architecte va lancer la consultation des entreprises mi-juillet avec pour objectifs l'ouverture des plis en septembre.

Décision du 10 novembre

16 entreprises ont déposé des offres. Tous les lots sont pourvus. L'architecte va solliciter certaines entreprises afin d'obtenir des détails sur les offres et réaliser son rapport technique et financier.

Les entreprises concernées devront rendre réponse pour le 23 novembre 2022.

La présentation et l'attribution se feront lors du prochain conseil municipal du 28 novembre 2022.

Afin de pouvoir démarrer le plus rapidement possible les travaux, les membres du Conseil Municipal sont invités les 30 novembre et 14 décembre à 8h00 afin d'organiser le déménagement de la boulangerie.

Décision du 28 novembre

Afin de réaliser le projet de réouverture du dernier commerce de la commune, la Boulangerie/Epicerie/Tabac, il convient d'y effectuer de nombreux travaux.

L'architecte qui avait été désigné lors du Conseil Municipal du 8 octobre 2021 a réalisé les documents afin de lancer l'appel d'offre pour les travaux.

La procédure a été lancée le 28 septembre 2022 pour une remise des offres le 25 octobre 2022 au plus tard.

Lors de cette phase, tous lots ont reçu une offre.

Une période de négociation a commencé avec une date limite de remise des offres finales le 23 novembre 2022.

Au vu du rapport d'analyse (joint en annexe) le conseil municipal décide d'attribuer les lots tels que :

Lot 1 : Gros Œuvre :

TBC construction pour 197 000 € HT

Lot 2 : Charpente/Couverture :

Alain RENOU pour 70 924,62 € HT

Lot 3 : Menuiseries extérieures et intérieures : FOUQUET Menuiserie pour 67 067,36 € HT

Lot 4 : Plâtrerie : Lot non attribué dans l'attente de précisions par les entreprises candidates

Lot 5 : Plomberie, Sanitaire, Chauffage : Entreprise BOULAY pour 15 833,33 € HT

Lot 6 : Electricité,VMC :

Entreprise BOULAY pour 30 833,33 € HT

Lot 7 : Carrelage :

Entreprise BELLEC pour 42 000,00 € HT

Lot 8 : Peinture : CORDIER SARL pour 14 548,00 € HT

Il est à noter qu'avant tout commencement de travaux, il doit y avoir une étude géotechnique. Plusieurs entreprises ont été contactées. La société Compétence Géotechnique Centre Ouest est retenue.

De même, un coordinateur de travaux doit être désigné, la société Batec est retenue.



Travaux du cimetière

Décision du 29 mars

Le béton désactivé prévu dans le cimetière n'a toujours pas été réalisé à ce jour. L'adjoint en charge du cimetière doit relancer l'entreprise qui a été sélectionnée.

Achat de matériel

Défibrillateur

Décision du 4 février

Un défibrillateur est actuellement installé à l'entrée de la salle polyvalente de Couture. La commune déléguée de Tréhet n'en possède pas. Il convient donc d'équiper cette partie de la commune. Il conviendra d'ajouter un contrat de maintenance. Le conseil municipal décide de retenir l'offre de la Société Mefran Altrad et de demander à la Société Cardiop de proposer un contrat pour l'entretien des deux défibrillateurs.

Vidéo-projecteur salle Beaux Soleils

Décision du 14 octobre

Un devis a été demandé auprès de la Société AXN notre prestataire informatique. Il se monte à 3 450,00 €HT.

Il est à noter que l'installation est prise en charge dans le cadre du contrat de maintenance.

Achat prévisionnel d'un terrain pour le Centre de Secours

Décision du 10 novembre

Le SDIS 41 envisage de construire de nouveaux bâtiments pour le Centre de Secours de Couture-sur-Loir. La Commune souhaite acheter un terrain et le mettre à disposition du SDIS.

Une parcelle est pressentie pour cette future construction. Un Certificat d'Urbanisme a été demandé pour cette parcelle en accord avec les propriétaires.

Le conseil municipal décide de proposer l'acquisition de la parcelle de terrain cadastrée 716 au pris de 3 €/m² (prix compris entre le prix d'un terrain agricole et d'un terrain constructible non viabilisé).

Taux d'imposition

Décision du 13 avril

Foncier bâti : 46,04%

Foncier non bâti : 39,94%

Redevance ordure ménagère

Décision du 3 juin

Le conseil municipal décide d'appliquer les tarifs tels que :

Foyer 1 personne 75.00 €

Foyer 2 personnes 150.00 €

Foyer 3 personnes et plus 225.00 €

Résidence secondaire 150.00 €

Bord de Loir 75.00 €

Base de loisirs 225.00 €

La redevance sera appliquée par année entière à toute personne présente au 1er janvier 2022.

Projet « éoliens »

Décision du 7 juillet

Une société souhaiterait implanter des éoliennes sur la commune des Essarts avec un impact sur Vallée de Ronsard. Deux représentants de la Société H2Air sont venus en Mairie faire une présentation.

Mme Nicole GOYARD précise que les éoliennes ne seront pas dans le champ visuel du Bourg.

Mme Annie JALLET estime qu'une distance de 500 mètres des habitations est trop faible. De plus, la présence d'éoliennes va certainement faire baisser le coût de l'immobilier de -10 à -30 % de la valeur actuelle.

Mr Jean-Philippe MAUVENU s'interroge quant à lui sur le problème de la démolition. La provision annoncée par l'entreprise d'un montant de 50 000 € par éolienne est trop faible. De plus, ces constructions sont non compatibles avec la Vallée du Loir.

Le Maire informe le Conseil que la Société a contacté le Département afin d'avoir tous les accords préalables au projet. Le Président du Département a envoyé un courrier avec des restrictions et des préconisations. Après lecture de ce courrier au Conseil Municipal, il soumet ce projet au vote.

Le conseil municipal décide d'émettre un avis défavorable au projet d'installation d'éoliennes sur le territoire de la commune.

Digue de Couture

Décision du 7 juillet

Patrick COCHONNEAU présente le rapport de ARTELIA, société missionnée par la Communauté d'Agglomération Territoires Vendômois pour diagnostic de la Digue de Couture.

Le Conseil Municipal doit se prononcer sur 2 solutions :

- Soit neutralisation de la Digue
- Soit maintien avec contrôle périodique de la Digue par la Communauté d'Agglomération Territoires Vendômois

Au regard de ce rapport, de l'antériorité existante de la digue et de son efficacité lors des crues de 1961, 1983, 1995, 2001 et 2003, celle-ci est confortée par l'établissement d'un PPRI en date du 17 octobre 2017 démontrant l'étendue des crues et des préconisations réglementaires d'urbanisation par le Préfet de Loir et Cher.

Le conseil municipal décide de maintenir la digue.

Déploiement du dispositif de visioconférence avec les agents des impôts dans les mairies

Décision du 14 octobre

Vu la convention relative à l'acquisition et au financement de matériels informatiques dans le cadre du projet de déploiement de la visioconférence au profit des publics éloignés du numérique, intervenue entre l'Etat, la direction départementale des finances publiques et Territoires Vendômois ;

Considérant que dans le cadre du déploiement du dispositif de visioconférence avec les agents des impôts dans les mairies des communes parties-prenantes, la Communauté d'Agglomération Territoires Vendômois a acquis des matériels informatiques qui seront cédés gracieusement aux communes, par le biais d'un acte de cession intervenant après délibérations concordantes des communes et de l'EPCI.

Considérant que la commune de Vallée de Ronsard a souhaité disposer des matériels informatiques nécessaires à l'accueil de rendez-vous en visioconférences des usagers avec les services des impôts ;

Le conseil municipal décide d'approuver les termes de l'acte de cession à intervenir entre Territoire Vendômois et la commune de Vallée de Ronsard.

Désignation du correspondant Incendie-Secours

Décision du 14 octobre

L'article 13 de la loi n° 20211520 du 25 novembre 2021 visant à consolider notre modèle de sécurité civile et valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers professionnels, dite loi Matras, prévoit la mise en place d'un correspondant incendie et secours dans les conseils municipaux où n'ont pas été désignés un conseiller ou un adjoint chargé des questions de sécurité civile.

Le correspondant incendie et secours, dont les fonctions s'exercent sous l'autorité du maire, est investi d'un rôle de sensibilisation et d'information des habitants et du conseil municipal. Il constitue aussi un point de contact pour les préfetures et les services départementaux d'incendie et de secours. Le correspondant incendie et secours devra être désigné à chaque renouvellement général des conseils municipaux.

Le conseil municipal décide de désigner monsieur Patrick Letor correspondant Incendie-Secours pour la commune de Vallée de Ronsard.

Re nomination de la Rue Pasteur

Décision du 14 octobre

Lors des réunions publiques sur l'adressage, il a été demandé s'il était possible de changer le nom de la Rue Pasteur et de lui donner un nom en référence à l'histoire de la commune et plus particulièrement à RONSARD.

Le conseil municipal décide de renommer la rue Pasteur en rue Marie Dupin.

Présentation CAUE

Décision du 14 octobre

Présentation diagnostic sur le patrimoine Paysager et patrimonial réaliser par le CAUE faisant suite à la réunion de travail du 24 août.

Monsieur le Maire propose un phasage afin de poursuivre et engager ces futurs aménagements :

- Traitement des venelles en régie courant 2023. Les travaux seront accompagnés d'une demande de subvention DDAD et mobilité douce (voies douces)

- Aménagement du carrefour et du parking devant la Mairie. Consultation et sélection d'un architecte paysagiste en 2023 pour aménagement en 2024.

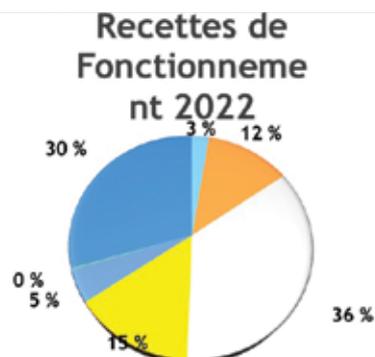
- Consultation et sélection d'un maître d'œuvre pour travaux sur la RD 10 et le Carrefour (devant la Mairie de Couture) en 2024 et pour le Carrefour entre le Cimetière et la Rue Marie Dupin en 2025.



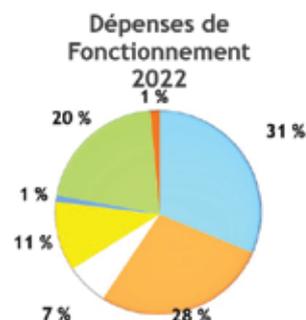
FONCTIONNEMENT

BUOGET 2022

Compte	Recettes de Fonctionnement 2022	Pourcentage
Atténuations de charge	21 000	3 %
Produits des services	104 200	12 %
Impôts et taxes	297 100	36 %
Dotations, subventions et participations	122 644	15 %
Autres produits de gestion courante	39 600	5 %
Produits exceptionnels	1 000	0 %
Résultat reporté 2020	249 392	30 %
Total	834936	

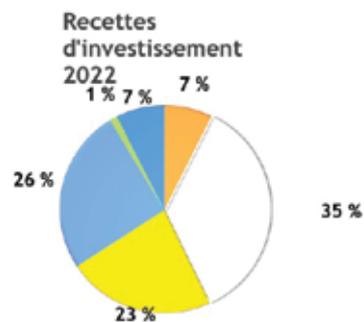


Compte	Dépenses de Fonctionnement 2022	Pourcentage
Charges à caractère général	261 660	31 %
Charges de personnel	234 260	28 %
Atténuations de produits	55 500	7 %
Autres charges de gestion courante	91 200	11 %
Charges financières	8 850	1 %
charges exceptionnelles	171 066	20 %
Virement à la section d'investissement	0	0 %
Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 400	1 %
Total	834 936	



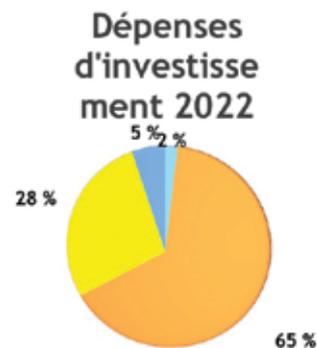
INVESTISSEMENT

Compte	Recettes d'investissement	Pourcentage
Immobilisations incorporelles	0	0 %
Dotations, fonds divers et réserves	80 000	7 %
Subventions d'investissement	384 738	35 %
Dépôts et cautionnement reçus	250 000	23 %
Virt de la section de fonctionnement	277 454	26 %
Opérations d'ordre entre sections	12 400	1 %
Restes à réaliser 2020	80 780	7 %
Total	1085372	



Investissement 2022

Compte	Dépenses d'investissement	Pourcentage
Emprunts et dettes assimilées	20 400	2 %
Immobilisations corporelles	706 738	65 %
Opérations d'équipement	0	0 %
solde exécution négatif	303 256	28 %
Reste à réaliser	54 979	5 %
Total	1 085 373	



De nouvelles animations à Vallée de Ronsard



Depuis septembre, de nouvelles animations ont vu le jour dans notre commune :

Gym :

Lundi de 18h40 à 19h40 en salle Beaux Soleils à Tréhet



Yoga :

Lundi de 19 à 20h et Jeudi de 10h30 à 11h30 dans la salle polyvalente à Couture sur Loir





Fleurissement

Les saisons se suivent avec leurs excès, tantôt trop chaud, tantôt trop humide. Pour les plantes saisonnières, certaines ont pu résister malgré l'interdiction d'arroser qui a suivi les fortes chaleurs, mais d'autres moins. Pour les vivaces, attendons que renaisse le Printemps pour, peut-être de bonnes surprises.

Mais cela n'a pas découragé nos habitants de la rue Marie Dubois et de la rue pasteur qui, chacun avec sa sensibilité, a su végétaliser son pas de porte. C'est un plaisir d'aller à leur découverte.

Nos massifs s'étoffent ; le nouveau paillage en granulés de blé est une réussite. Cet été, tandis que la chaleur cuisait les parties aériennes, les plantes ont gardé les racines au frais et les pluies d'automne ont redémarré la végétation avec bonheur.

Une grainothèque a poussé au pied du tilleul, sous l'égide des Jardins de Cassandre. N'oubliez pas de l'alimenter, les petites graines sont la nourriture de nos jardins.

Tout près, à l'abri de l'église, l'oranger du Mexique a pris toute sa plénitude ; il s'accompagne désormais d'un camellia nommé "désir" et d'un physocarpus "diabolo", tout un programme, à suivre...

A Tréhet, la belle structure de Louise, notre vannière du marché, a enfin pris sa place et donne tout son sens à la salle des beaux soleils. Un callicarpa avec ses baies violettes et un cotynus dit "arbre à perruque" l'entourent désormais pour un plaisir des quatre saisons.

Quant à la mairie, elle est heureuse d'avoir les pieds fleuris, les massifs implantés l'année précédente ont adoré l'été !

La nature nous réserve bien des surprises, sachons nous adapter avec la bonne plante au bon endroit ; sachons planter, semer mais aussi garder ces petites herbes spontanées dites bio indicatrices, dont certaines sont médicinales. Elles nous guident. Elles sont notre mémoire.



L'école Cassandre Salviati

L'école en Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) avec l'école maternelle de Villedieu le Château accueillent les élèves du CP au CM2, habitant Vallée de Ronsard, Villedieu le Château, Artins et les Essarts.

L'année scolaire 2021-2022 fut marquée par la classe de mer à Sarzeau :

Les 36 élèves scolarisés du CP au CM2 sont partis cinq jours dans le Morbihan du 2 au 6 mai avec la classe de GS-CP-CE1 de St Martin des Bois.

Durant cette semaine, ils ont joué à des jeux bretons, ont découvert le site des alignements de Carnac, ont accosté sur l'île aux Moines, se sont promenés dans des marais salants. Une sensibilisation à la protection des dunes leur a été proposée. Les plus jeunes sont allés à la pêche à pied pendant que les plus grands s'initiaient au char à voile. Ce programme bien complet leur a même laissé du temps pour s'amuser sur la plage face à la maison Marine, leur centre d'hébergement.

Cette expérience de vie en collectivité fut l'occasion pour les élèves de gagner en autonomie, de prendre confiance en eux, de s'entraider, de tisser de nouveaux liens...

Les enfants, les enseignantes et les quatre parents accompagnateurs sont rentrés ravis de leur séjour en Bretagne.

Le thème de la mer a rythmé toute l'année scolaire :

- Lucie Phan, auteure-illustratrice est venue dans la classe de CP-CE1-CE2 : elle leur a parlé de son métier, de ses livres puis ils ont réalisé une fresque collective sur la mer.

- Lors du carnaval à Villedieu, sirènes, pirates, marins et divers animaux marins ont défilé dans les rues en suivant le bonhomme carnaval.

- A l'occasion de la fête des prix, les élèves ont retracé leur classe de mer en intégrant des poèmes, des chants, des danses sur fond de décor breton.

Tout au long de l'année, des intervenants bénévoles ont partagé, ponctuellement ou régulièrement, leur passion et leur savoir avec les élèves :

- M. Guinot, originaire de Villedieu, leur a présenté le 24 mai son exposition de cartes postales anciennes à l'occasion des 100 ans de Villedieu le Château.

- M. Ludovic, passionné par les abeilles, a invité les élèves le 10 juin dans son jardin situé tout près de l'école (rue Pasteur). Il les a initiés au fonctionnement d'une ruche et au rôle des abeilles.

- Jeanine Vicaud, intervenante régulière, a poursuivi ses activités autour des livres et de la lecture dans un espace bibliothèque aménagé à l'école.

- Etienne Mouly, engagé auprès des élèves dans le jardin de l'école, a ouvert au public ce lieu fleuri et cultivé à l'occasion du week-end des jardins à Couture. Trois élèves l'accompagneront à Paris le 30 novembre pour recevoir leur prix au concours national des jardins potagers.



En ce début d'année scolaire, tous les écoliers de Couture ont participé activement à la semaine du goût autour du thème de l'alimentation Arc-en-ciel :

Chaque jour, le repas fut associé à une couleur (lundi : blanc/marron ; mardi : bleu/violet ; jeudi : rouge/orange/jaune ; vendredi : vert).

En amont, les élèves, en petits groupes, ont recherché des aliments pour chaque couleur. La liste a été fournie à Monique qui a ensuite créé des menus originaux.

Les CMI-CM2 ont poursuivi en saisissant sur ordinateur ces menus. Cette séance d'informatique de traitement de texte a permis d'intégrer tableau, images, caractères spéciaux...

Chaque jour, du 10 au 14 octobre, un groupe d'élèves a cuisiné le repas sous l'encadrement de Monique et Marie-Paule, qui se sont énormément investies dans la préparation de cette semaine et dans la prise en charge des élèves.

Les élèves ont totalement adhéré au projet : ils étaient enchantés de cuisiner comme de déguster.

L'engagement permanent du SIVOS et de l'APE auprès de l'école a contribué à la réalisation des projets de l'année 2021-2022. Les enseignantes les en remercient sincèrement, tout comme les intervenants et le personnel des écoles engagés auprès des élèves.

Virginie Beucher et Christelle Jeannot



En septembre 2022, l'équipe pédagogique est maintenue :
- Virginie BEUCHER, directrice et enseignante des 16 CP/CE1/CE2
- Christelle JEANNOT et Sandrine FAGUET (le mardi), enseignantes des 15 CMI/CM2





Inauguration

Suite à des travaux qui ont été réalisés dans la commune et afin de recréer le lien qui a été perdu suite aux différentes périodes de confinement, le conseil municipal a souhaité organiser plusieurs inaugurations. La première le 30 avril pour l'inauguration des travaux de rénovation de l'école.

La seconde le 11 novembre pour l'inauguration du nouveau monument aux morts de Tréhet. Ces travaux ont été cofinancés par la municipalité et le Souvenir Français.

Et enfin l'inauguration du nouvel espace dans l'ancienne salle communale en date du 12 novembre. Cette salle a déjà accueilli une exposition, les travaux d'aiguille et les jeudis de jeux. La bibliothèque rouvrira bientôt ses portes dans ce même lieu.





Le jardin de l'école

Le jardin de l'école a ouvert ses portes pour les Rendez-vous au jardin et a accueilli plus de 700 visiteurs.

Sous l'impulsion des enfants nous nous sommes inscrits au concours de la société nationale d'horticulture de France et le jardin est lauréat d'un prix à l'heure de la publication du bulletin nous ne connaissons pas le niveau du prix.

Tous ensemble nous remercions les personnes qui nous ont aidés et tous les généreux donateurs en plantes et argent.

Article de Etienne Mouly



Des moments conviviaux en Vallée de Ronsard

Le 19 novembre dernier, rendez-vous était donné à la Patinoire Abbaye One Ice de Vendôme pour l'ensemble des bénévoles qui œuvrent dans nos différentes associations, pour les sapeurs-pompiers, le personnel communal et les élus. Une soirée placée sous le signe de la bonne humeur et la convivialité, petits et grands, experts et novices ont pu tester les joies de la glace. A refaire !

Le 12 novembre, nos aînés étaient à l'honneur. En effet, le traditionnel repas des aînés a eu lieu, cette année à Couture sur Loir. Les 80 personnes présentes étaient heureuses de pouvoir se retrouver et partager un repas apprécié à l'unanimité.

Enfin, l'année se termine en laissant la place aux enfants puisque le 16 décembre dernier avait lieu le Noël des enfants à Tréhet. Au programme, spectacle d'histoire contées avec un tapis de lecture par Les p'tites bricoles de Lilimanie, entrevue avec le Père Noël, distribution de friandise et de cadeaux. La soirée s'est terminée par le gouter et le verre de l'amitié.





Infos communales

Pompiers

L'année qui vient de s'écouler fut encore une fois exceptionnelle d'un point de vue opérationnel. Le département fut confronté à une demande de secours au niveau local mais également extra-départemental. A plusieurs reprises, des moyens furent engagés dans le sud-est de la France, en Gironde, en Bretagne ou encore en Sarthe.

Nous avons été confrontés localement à plusieurs gros événements comme le 27 juin sur la commune de Villedieu-le-Château où nous avons stoppé une propagation rapide dans de la récolte ou plusieurs dizaines d'hectares étaient menacées. Mais aussi le 28 juin alors que le VSAV était déjà engagé sur un soutien sanitaire pour un gros feu de hangar agricole aux Hayes, nous sommes partis sur un feu de récolte sur la commune de Lavardin ; étant les premiers sur les lieux nous avons pu couper une propagation à un corps de ferme et limiter la progression à d'autres cultures.

Nous dénombrons 293 interventions avec 296 sorties d'engins dont 89% de secours à personnes, 8% d'incendies et 3% d'opérations diverses.

Pour l'année 2021 seulement le départ n'a pas pu être assuré ce qui nous donne le meilleur taux d'engagement du département et cela grâce à l'engagement et la responsabilité de chaque agent de notre centre.

Le centre de secours Vallée-de-Ronsard reste quasiment à l'équilibre avec 18 sapeurs-pompiers.

- Départ du caporal-chef PERROUX Bruno qui a fait valoir ses droits à la retraite après 31 ans et 7 mois de services. Il est nommé au grade de Sergent honoraire.
- Départ du sergent PERNOT Christophe pour une mutation dans le SDIS 85.
- Recrutement du Caporal GUEGO Germain Sapeur-pompier professionnel au CSP Vendôme.

Les honneurs :

- le Médecin Lieutenant-Colonel BAUDRON Bernard a reçu la médaille d'argent avec rosette pour services exceptionnels.
- Le Sergent-chef COCHONNEAU Stéphane est décoré de la médaille d'honneur échelon argent pour 20 ans de service.
- Les Caporaux WAGEMANS Mickaël et TABAREAU Julien sont décorés de la médaille d'honneur échelon bronze pour 10 ans de services.

- Avancement au grade d'Adjudant pour les Sergents-chefs COCHONNEAU Stéphane et DESDOUETS Ludovic.

- Avancement au grade de Sergent pour les Caporaux-chefs MATHIEU Patrick et MOULINEUF Cédric.

- Avancement au grade de Caporal pour les sapeurs DUBAYLE Guillaume et GARDES Thomas.

- Changement d'appellation des Sergents BEUCHER Franck et LAFAYE Nathalie. Ils prennent tous les 2 l'appellation Sergent-Chef après 3 ans d'ancienneté dans le grade de Sergent.

- Le sapeur DESPAS Lukas est nommé 1ère classe

- Nomination au 1er avril du Sergent-chef BEUCHER Franck en qualité d'Adjoint au chef de centre.

Le Centre de Secours Vallée-de-Ronsard vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.



Remise du diplôme Village étoilé

Le concours « Villes et villages étoilés » vise à promouvoir, valoriser et mettre en œuvre un éclairage public contribuant à la prévention, la limitation et la suppression des nuisances lumineuses et de leurs effets néfastes notamment sur la biodiversité, les paysages nocturnes, le sommeil et la santé des habitants.

Il récompense les communes engagées dans une démarche de progrès en leur attribuant un label « Ville ou Village étoilé » comportant 1 à 5 étoiles. Ce dernier est décerné à l'issue d'une sélection, selon les points attribués au travers d'une grille de notation aux réponses apportées par les collectivités participantes au questionnaire de l'ANPCEN.

Le samedi 26 février au matin, la commune déléguée de Couture-sur-Loir a inauguré le label 3 étoiles de l'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes (ANPCEN), en présence des élus.

Nous avons reçu des mains de Christophe-Martin Brisset et Marc Duvoux, correspondants locaux bénévoles de l'association en Loir-et-Cher, le diplôme officialisant le label obtenu.

Ce label est octroyé pour une durée de cinq ans et peut être remis au concours pour les maintenir ou en obtenir une supplémentaire.





Les Amis des Ecoles du Regroupement Scolaire Artins – Vallée de Ronsard (Couture sur Loir – Tréhet) – Les Essarts-Villedieu le Château

Durant l'année scolaire 2021-2022, le dévouement des membres de l'amicale, des parents d'élèves et le soutien des communes a permis de réaliser différentes manifestations :

- Vente de chocolats (décembre)
- Spectacle de Noël sur le temps scolaire dans la salle polyvalente de Vallée-de-Ronsard le 17/12/21 « TIKTONIK » de Phil BARTHOK » de LE MANS (72) gags, mimes, jonglages, show musical. Ce spectacle était complété de l'arrivée du Père Noël puis de la distribution des cadeaux et bonbons à chaque classe.
- Carnaval le 25/03/22 à Villedieu-le-Château. Déambulation dans les rues avec des déguisements sur le thème de la mer suivi d'un goûter offert par le comité des fêtes de Villedieu-le-Château.
- Bennes à ferraille à Vallée-de-Ronsard (Couture-sur-Loir) le 26/03/22 ayant permis de presque doubler le tonnage de l'année 2021 avec 31T collectées !!
- Vente de trousse / pochettes en tissu (juin) avec les dessins de chaque enfant, maîtresses et intervenants
- Randonnée organisée avec les grands sportifs de Couture-sur-loir le 22/05/22 sur la commune de Villedieu-le-château. Cette année une nouveauté avec un parcours VTT famille.
- Organisation commune avec la commune de Vallée-de-Ronsard des Feux de St Jean à l'Isle Verte. Dîner suivi d'un bal animé par le DJ « Selectabeuz » avant le tir du Feu d'artifice puis de l'embrasement du feu de St Jean.
- Fête des prix par et pour les enfants avec kermesse dans l'après-midi du 01/07/2022 puis spectacle des enfants de chaque classe avant la traditionnelle remise des prix.

Toutes ces actions, associées aux subventions des municipalités, ont permis de financer

- Les 2 voyages scolaires de fin d'année (avec livret de voyage remis à chaque enfant) :
- 2 jours à MÉSQUER (44) en bord de mer pour les enfants de l'école de Villedieu avec au programme pêche à pied, études des animaux marins et land art sur la plage
- 1 semaine à SARZEAU (56) pour les enfants des 2 classes de Couture-sur-Loir avec au programme land art sur la plage, pêche à pied dans les rochers, char à voile, jeux bretons ou encore visite des marais salants et de l'Île aux Moines
- Des jeux éducatifs de la hotte du père Noël
- Du matériel pédagogique pour les différentes classes.

L'élection du nouveau bureau s'est tenue lors de l'assemblée générale du 26 Septembre 2022. Sa composition reste la suivante : Olivier GLOAGUEN (Président), Christelle HERVE (Vice-présidente), Arnaud COCHELIN (secrétaire), Elodie SOURIAU (Vice-secrétaire), Julien MOULY (Trésorier), Mathilde MOTARD (Vice-trésorière)

Membres actifs : Mickaël WAGEMANS, Aurélie SAVATIER, Sabrina MOULY, Anne-Hélène GALLIER, Julien GUENOT, Charlyne BETOUX, Vincent HUGER, Caroline PAGNY, Dimitri POURMARIN, Amélie MORIN, Sabrina MOULY, Stéphanie COCHELIN, Frédéric HERVE, Grégory PAGNY, Philippe BATAILLE, Solenne BETOUX, Mélanie MORCHOISNE, Florian CORBION, Marine FORTFOND, Xavier GRIFFET
C'est avec une grande joie que nous accueillons 6 nouvelles recrues au sein de notre amicale.

Les manifestations prévues sur l'année scolaire 2022-2023 :

- 16 décembre 2022 : **Spectacle de Noël** sur le temps scolaire à la salle polyvalente de Vallée-de-Ronsard
- Spectacle de magie avec Phil et Nelly
- 24 mars 2023 : **Carnaval** dans l'après-midi dans les rues de Couture-sur-Loir
- 25 mars 2023 : **Benne à ferraille** sur le parking des pompiers de Couture-sur-Loir
- 14 mai 2023 : **Randonnée pédestre** sur la commune de Couture-sur-Loir avec un départ de l'école
- Début juillet : **Fête des prix et kermesse** (la date et lieu précis restent à définir)

D'autres animations pourraient voir le jour au cours de l'année 2023 mais celles-ci n'ont pas encore été totalement définies et calées dans les agendas.

Tous les membres de l'amicale sont heureux de vous adresser leurs meilleurs vœux pour cette année 2023 et qu'elle vous apporte à tous de la joie et de la bonne humeur.

En soutenant nos actions tout au long de l'année, mais aussi en mettant à disposition du matériel ou simplement par votre présence, vous contribuez activement à l'animation de nos écoles qui est essentielle pour la vie sociale de nos communes.

Contacts : Olivier GLOAGUEN 06 18 14 65 59
Christelle HERVE 06 88 57 76 93



Café T' Culture





En 2022, l'association « **Les Amis de Kiwi** » a repris de plus belle ses balades dans les chemins de Couture-sur-Loir. En effet, certaines institutions n'avaient qu'une hâte ; reproposer des promenades au grand air en calèche. Recréer du lien avec ses partenaires a été fortement apprécié.

Les Amis de Kiwi ont assuré l'arrivée du Père Noël sur les communes de Flée et Beaumont-Pied-de-Bœuf. Nous sommes sincèrement navrés pour notre indisponibilité sur le marché de Noël qui se tenait à la même date sur notre commune.

Concernant les autres prestations, nous comptons 6 adhésions familiales.

Pour toute demande de prestation, nous vous invitons à prendre contact auprès de M. WAGEMANS au 06.82.83.84.94 ou M. HERISSON au 06.89.94.71.80 ; meneur de l'attelage. Bonne et heureuse année 2023 à tous !!!



Le 22 octobre 2022, les Valronsois se sont réunis en assemblée constituante et ont procédé à la naissance d'une nouvelle association : Café T' Culture. Celle-ci s'organise autour d'un conseil d'administration composé d'un collège de bénévoles et d'un collège d'élus.

Le collège de bénévoles est composé de Rachel Javoy, Annick Peyret, Didier Peyret, Mylène Poitou, Monique Richard et Valérie Vieublé.

Le collège d'élus est composé de Alicia Benevaud, Mireille Bonzi, Alexandre Cochonneau, Véronique Furon, Nicole Goyard et Nicole Tintaud.

Ce conseil d'administration a élu le bureau suivant :

Présidente : Véronique Furon Vice-Présidente : Rachel Javoy Trésorière : Monique Richard

Trésorière adjointe : Annick Peyret Secrétaire : Alexandre Cochonneau Secrétaire adjointe : Mylène Poitou

Cette association veut faire vivre un espace de loisirs, de culture, de partage et de lien social.

Malgré son jeune âge, l'association a déjà plusieurs manifestations à son actif grâce à un travail préparatoire de la présidente :

- 5 et 6 novembre : l'atelier modelage animé par Sylvie Bréger a réuni 5 participants. Des artistes en herbe ont sculpté des bustes humains.
- Le Mois de la Gourmandise a commencé le 16 novembre, avec une présentation des arts de la table par Marie-Noël Givaudon à la salle communale de Couture, avec 16 participants.
- 18 novembre : « Auguste Escoffier, ou la naissance de la gastronomie moderne », film documentaire d'Olivier Julien à la salle Beaux Soleils à Tréhet.
- 19 novembre : Vernissage de l'exposition des œuvres de Pierre Coulon, peintre couturois, à la salle communale. L'exposition a duré jusqu'au 11 décembre avec des permanences les vendredis, samedis et dimanches de 15h à 18h ainsi que les dimanches de 10h à 12h les jours de marché.
- 23 novembre : cours de cuisine sur le vol au vent au restaurant « Le jardin des saveurs » à Pont de Braye.
- 30 novembre : cours de cuisine sur la poire Belle Hélène au restaurant « Le jardin des saveurs » à Pont de Braye.
- 2 décembre : « Délicieux », film d'Eric Besnard à la salle Beaux Soleils.
- 7 décembre : animation « échange de recettes » à la salle communale.

Depuis l'ouverture de la salle, on peut également trouver des travaux d'aiguilles les mardis soir de 19h30 à 21h30 et vendredis après-midi de 14h à 16h, ainsi que des après-midis de jeux le jeudi à partir de 14h. Le point lecture est ouvert le samedi de 10h à 12h.

Le programme de 2023 est en train de se construire mais de nombreuses idées ont déjà fusé dans la tête des membres de l'association : le mois de la mode, la découverte des abeilles, la biodiversité, mise en place d'ateliers Philo, ateliers œnologie ...

Un travail est entamé avec la DLP (direction de la lecture publique) depuis le 7 décembre 2022. Deux habitantes du village (Valérie Vieublé et Valérie Hamon) se sont proposées pour suivre la formation conduite par la DLP à Blois. Elles vont suivre un cycle de 7 jours de formation sur la gestion et l'animation d'une bibliothèque. Cet engagement bénévole va permettre à la commune de faire vivre à nouveau le point bibliothèque. Une prochaine réunion d'information aura lieu le 7 janvier prochain. Tout est en bonne voie pour que cette activité revive.

L'association tient à remercier la municipalité qui a financé la rénovation de la salle communale, le rétroprojecteur ainsi que les droits de diffusion du documentaire et du film, ce qui a permis à l'association d'animer notre commune.

La cotisation annuelle de membre actif (10 €) vous permettra de participer aux différentes manifestations.

Venez profitez de ce qui est proposé pour apprendre, s'émerveiller, réfléchir, s'ouvrir, créer du lien...!



Les Jardins de Cassandre en 2022 !

Mars 2022 : des plaques pour identifier les jardins.



Identifier les jardins dont les propriétaires souhaitent se faire connaître, figurait parmi les questions traitées par l'association « **Les Jardins de Cassandre** ». Ses membres ont décidé de faire appel à l'Atelier du Lérot, à la Chartre sur-le-Loir, pour réaliser des plaques en céramique personnalisées, à poser à l'entrée des maisons.

Le travail a donc été accompli par Michel Boillot, et l'entreprise de maçonnerie Dominique Brossier de Couture a effectué la pose

Mai 2022 : l'installation d'une « grainothèque » de

rue

Qu'est-ce qu'une « grainothèque » ?

Suivant le dictionnaire Robert, c'est un « lieu destiné à la conservation et à l'échange de graines », dans un esprit de partage, plus ou moins dans le genre de ces boîtes à livres désormais présentes un peu partout.

Lors d'une réunion « Les Jardins de Cassandre » ont lancé l'idée d'une « grainothèque de rue ». L'association a réalisé les plans, la commune Vallée de Ronsard a fourni le matériel et des membres de l'association ont construit la boîte. Cette initiative devrait favoriser des rencontres avec de nouveaux jardiniers amateurs et, qui sait, peut-être susciter des vocations.



Juin 2022 : les rendez-vous au jardin & les jardin'ales édition 1

Les jardins ont été en fête pendant les deux journées des Rendez-vous



Les Jardins de Cassandre c'est aussi des formations pour tous !

Les Jardins de Cassandre veulent donner envie aux néophytes et aux amateurs de créer et structurer leur jardin, en se faisant plaisir. Pour cela, ils proposent des formations entre jardiniers, par des jardiniers, et pas seulement pour des jardiniers !

10 décembre 2022 : Récup et produits naturels

pour le jardin.

Etienne Mouly est le créateur du Jardin de l'Ecole. Il vous propose de partager ses expériences et connaissances dans la récupération au jardin.

Samedi 21 janvier 2023 : Dessiner son jardin

Votre jardin ne vous convient pas, vous voulez y faire des transformations?

Vous voulez créer votre jardin ? Vous ne savez pas où mettre les allées, les arbustes, les arbres, les plantes que vous aimez ? Vous voulez

personnaliser votre jardin ?

Vous aimez le jardin mais vous ne pouvez y passer trop de temps pour l'entretenir ?

Geneviève Naudin, architecte d'intérieur et créatrice du Jardin du Liseron, vous propose de partager ses expériences et connaissances dans la création et la conception d'un jardin.

Samedi 18 février 2023 : Quoi planter et quand ?

Conférence donnée par Philippe Bonduel, auteur de plusieurs livres sur les jardins et chroniqueur dans de nombreuses revues.

Samedi 4 mars 2023 : la taille des rosiers.

Atelier animé et commenté par Bernard Leclerc, créateur du jardin des courants.

Samedi 13 mai 2023 : la recette de la tarte crèmeuse à la rhubarbe.

Cours de cuisine donné par Véronique Furon, créatrice du jardin des délices.

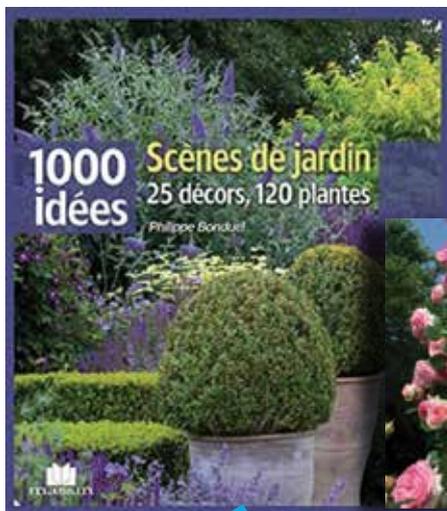
Samedi 27 mai 2023 : nos amis dans les parcs

et jardins. Atelier animé et commenté par Priscilla Leclerc, créatrice du jardin Ti'pin.

3 et 4 Juin 2023 : Rendez-vous aux jardins.

Le programme de l'édition de l'année est en cours de création. Réservez cette date !

Véronique Furon



Les Amis du Niclos

2022 marque le retour de nos deux manifestations phare.

La première, le 2 et 3 avril 2022, la Maison natale de Ronsard était en fête sous l'éclatant soleil de ce premier week-end d'avril. Le Salon du chocolat, des vins et de la gastronomie, organisé par l'Association, venait de débiter ouvrant ainsi la saison touristique. L'organisation de cette manifestation, très appréciée par tous les publics, est l'occasion de mettre en valeur l'un des fleurons du riche patrimoine du Vendômois : La Possonnière.

Dans la cour sud du manoir où étaient installés les nombreux exposants, les visiteurs ont fait honneur aux producteurs présents en s'attardant longuement sur chacun des stands. Un public nombreux et joyeux était au rendez-vous durant ces deux jours de fête. Le spectacle « La Terre de feu », donné à la nuit tombée, a soulevé un enthousiasme unanime ; les chasses aux œufs ont captivé les plus jeunes ; les visiteurs ont également pu apprécier les expositions installées dans le manoir et dégusté avec gourmandise les spécialités à base d'œufs préparées par les cuisiniers bénévoles de notre association.

La deuxième, le retour de la Fête du cochon qui n'est pas passé inaperçu ; les visiteurs ont été nombreux, à un moment ou à un autre de la journée ils ont été amenés à participer à des animations toujours aussi populaires. La brocante et le marché des producteurs ont occupé la matinée. Le célèbre concours des mangeurs de boudin, dont le déroulé était commenté par « Denis Anim' », attire une foule admirative : il n'est pas facile, croyez-le, en ne buvant que de l'eau, d'avalier plusieurs dizaines de centimètres de boudin, même si celui-ci est délicieux ! Nous avons même noté la participation d'un habitant de Vallée de Ronsard au concours !

« La Banda Jean » a rythmé les festivités de l'après-midi accompagné de « L'allégorie de la grenouille », un spectacle jubilatoire et déambulatoire de la compagnie « Deus ex machina » mêlant acrobatie et théâtre, donnant l'impression que les héros se déplaçaient en apesanteur.

Le soir, avant que le feu d'artifice et la soirée dansante ne viennent clore une journée bien remplie, un spectacle pyrotechnique a entraîné les spectateurs dans un voyage autour du fascinant monde du feu à travers les âges.

Nul doute que pour 2023, « Les Amis du Niclos » sauront encore offrir de nombreuses et insolites surprises ! Alors n'hésitez plus et rejoignez-nous !

Différentes manifestations sont déjà programmées comme :

- Le salon du chocolat, des vins et de la gastronomie à la maison Natale de Pierre de Ronsard au Manoir de la Possonnière le 1 et 2 avril 2023

- La fête du cochon à Tréhet le 21 et 22 juillet 2023

D'autres animations viendront s'ajouter à celle-ci au cours de l'année.

Vous avez une question ? Vous souhaitez nous rejoindre ? N'hésitez pas !

Alexandre Cochonneau : 06 33 43 73 59





Les Grands Sportifs de Couture

Les écoliers de Couture tous licenciés à l'USEP ont bénéficié d'une année diversifiée au niveau sportif :

- Lundi 31 janvier, dans la salle polyvalente de Couture, une rencontre SPORT POUR TOUS proposait des ateliers autour du handicap. Par exemple, dans l'atelier Goalball, les élèves avaient les yeux bandés. Cette rencontre s'inscrivait en amont des jeux olympiques et paralympiques de Beijing.

- Lundi 28 mars, les rendez-vous du Sport Santé ont débuté par des défis RéCRAIES. Ensuite, au trot'Athlon, chaque binôme enchaînait course à pied ou trottinette puis atelier d'adresse. En fin de matinée, des raquettes de badminton et des volants étaient à disposition des élèves pour s'initier à ce sport. L'après-midi, durant la randonnée pédestre dans le parc d'Onzain, les élèves ont ramassé des déchets avec Dame « Ploubelle » et ils ont collecté dans une boîte à œufs des éléments naturels (fleurs, cailloux, écorce...).

- En mars-avril, tous les élèves de Couture ont bénéficié d'un cycle Rugby encadré par Jean-Mo du club de Montoire.

La fête du rugby (20 mai) et le tournoi interclasses (30 juin) furent l'aboutissement de ce cycle au cours duquel les élèves ont appris les règles élémentaires du rugby : passes en arrière, essai marqué en aplattissant le ballon ... Les CE2-CM1-CM2 ont réinvesti leurs habilités motrices lors de la rencontre USEP du 8 novembre où ils ont joué contre les élèves d'Azé et d'Epuisay.

Fin novembre, les Grands Sportifs de Couture se déplaceront au plan d'eau de Lunay où une journée Anim'Cross - Orientation est prévue.

Le 2 décembre, ils recevront les élèves des RPI voisins St Martin / St Arnoult et Trôo / Sougé / Ternay à l'ancien stade de Villedieu où aura lieu le cross inter-écoles. A cette occasion, les élèves seront préparés à courir à allure régulière sur une distance donnée (PS-MS : 600m / GS-CP : 800m / CE : 1000m / CM : 1400m).

Enfin, à l'Isle Verte, les 2 classes de l'école accueilleront la classe de Trôo le 9 décembre pour un après-midi Duo'Athlon : Les sportifs enchaîneront course d'endurance et tir comme lors d'une épreuve de biathlon. Des tours de pénalités sont prévus en cas de non-réussite aux ateliers de lancer.

Grâce à l'affiliation de l'école à l'USEP, les enseignantes ont pu emprunter du matériel de Hockey et de Kinball afin de faire découvrir ces activités à leurs élèves.

Le dimanche 22 mai, l'association des Grands Sportifs associée à l'association de parents d'élèves a organisé sa randonnée pédestre et VTT annuelle. 117 marcheurs ont parcouru les sentiers de Villedieu ainsi que 16 vététistes. La prochaine randonnée aura lieu le dimanche 14 mai 2023 à Couture. L'association remercie les communes du RPI pour leurs subventions. Sportivement vôtre !

Virginie Beucher



Association Union Nationale des Anciens Combattants Vallée de Ronsard

Composition du bureau :

Président : Gérard Turbillon

Vice-Président : Maurice David

Secrétaire : Jean Souriau

Trésorier : Jean-Marie Richard

Trésorier-adjoint : Jacques Rigal

Membres : Roger Foucher, Pierre Mahieu, Jacques Rigal, Alan Walh

Manifestations de l'année 2022 :

La pandémie ne nous a pas permis de faire notre assemblée générale en février comme les autres années. Le bureau s'est réuni en février pour faire les prévisions pour l'année 2022 et clore les comptes. Notre effectif est de 47 adhérents, veuves comprises, 2 décès en 2021 et un adhérent parti de l'association pour cause de déménagement.

Concours de belote : prévu en février 2023 sur une journée au lieu de deux habituellement. La date reste à déterminer.

Cérémonie du 8 mai : nous étions présents aux monuments aux morts à Couture sur Loir et Tréhet avec quatre porte-drapeaux.

Cérémonie du 11 novembre : rassemblement place de l'église à Couture avec nos quatre porte-drapeaux en compagnie des élus, des pompiers, de nombreux habitants de la commune accompagnés de nombreux enfants. Défilé jusqu'au monument aux morts, dépôt de gerbe, appel aux morts, avec l'harmonie du Loir. Ensuite nous nous sommes rendus à Tréhet où a eu lieu avant la cérémonie l'inauguration du nouvel emplacement du monument aux morts en présence de Madame Goupy du souvenir français, de la presse et des habitants de la commune. La rénovation de celui-ci a été financé par la commune Vallée de Ronsard et le Souvenir Français. Ensuite la remise d'un drapeau neuf, acheté par la commune, a été remis par Philippe Mercier à René Lachassagne. René Lachassagne a remplacé cette année André Dubray qui a été porte drapeaux pendant plus de 40 ans, merci à lui. Ensuite la cérémonie, pour clore cette manifestation un vin d'honneur a été offert par la municipalité à la salle Beaux Soleils.

Choucroute de la section : le samedi 19 novembre à Artins, nous avons réuni 44 personnes en salle et 12 repas à emporter.

Cérémonie du 5 décembre : avec l'association UNC de Montoire, cérémonie au monument de Montoire, journée d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et Tunisie.

Congrès international : le 4 juin 2023 à Chailles.

UNC – Soldats de France

« Nouvelles générations combattants, c'est l'avenir ».

Vous avez fait votre service militaire, vous avez quitté l'armée :

- Solidarité et Humanitaire

- Civisme et souvenirs

- Information (défendre ses droits)

Rejoignez-nous. Nous serons heureux de vous accueillir

Contact : Jean Souriau : tél : 02 54 72 46 28

Gérard Turbillon : tél : 02 54 72 59 41



Bureau :

Présidente : BEUCHER Virginie

Trésorière : HERVE Christelle

Secrétaire : HARDION Amandine



Ensemble et Solidaires U.N.R.P.A

Composition du bureau :

Président d'honneur : Mme Richard Monique

Président : Mr Guilleman Jacques

Vice-président : Mr Lachassagne René

Trésorière : Mme Lachassagne Colette

Trésorière adjointe : Mme Derouet Sonia

Secrétaire : Mme Guilleman Annick

Membres : Mme Mouly Monique, Mr Mouly Etienne

Rencontre de nos adhérents par le président et vice-président.

- 8 Septembre 2022 : Nous avons accueilli 20 adhérents à la salle polyvalente pour le pique-nique annuel.

- 20 Octobre 2022 : 35 convives se sont retrouvés autour d'un repas préparé par Mr Blin traiteur, suivi d'une animation surprise.

L'ensemble vocal « il était une voix » de Cheverny a remporté un vif succès.

- 1er Décembre 2022 : 39 personnes ont participé au repas spectacle à Beaumont en Véron (37) . Merci aux communes voisines qui nous ont permis d'organiser cette journée.

- Depuis Septembre 2022 reprise des jeux le jeudi après-midi à la salle communale.

Nous maintenons pour les adhérents le service SOS Pharmacie.

Dates à retenir : Assemblée générale : 24 Janvier 2023 avec la participation de « Présente Verte »

Pique-nique : 8 Septembre 2023

Repas d'automne : 20 Octobre 2023





Un service près de chez vous

Au cœur de l'économie sociale et solidaire depuis 1945, l'ADMIR est le 1er réseau national associatif de service à la personne. Proche de ses clients, elle améliore la qualité de vie de tous, grâce à sa gamme complète de services.



Des valeurs,

La personne dans la globalité, est au centre de notre action fondée sur le RESPECT de la personne, l'UNIVERSALITE, la SOLIDARITE, la PROXIMITE et la RECIPROCITE.

© Marc Moiréssier



4 pôles de services

SERVICES ET SOINS DES SENIORS
Des services spécialisés pour les personnes âgées, en situation de handicap ou au retour d'une hospitalisation : aide à la toilette, courses, soins, transport accompagné, partage de repas...

ENFANCE ET PARENTALITÉ

Des solutions de garde d'enfants à domicile, un soutien aux familles pour faire face aux aléas de la vie et une action socio-éducative (NISF)

ACCOMPAGNEMENT HANDICAP

Accompagnement à domicile pour personnes en situation de handicap

ENTRETIEN DE LA MAISON

Entretien du logement, entretien du linge, petits travaux de bricolage et de jardinage

41800 MONTOIRE SUR LE LOIR

Vie quotidienne
02 54 73 58 00
ms-montoire@fede41.admr.org



SSIAD
02 54 73 58 01
ssiad-montoire@fede41.admr.org
Association Entre Loir et Loire
Partage de repas/Petit bricolage
02 54 33 43 05
asso-montoire@fede41.admr.org

Publi-rédactionnel - Pôle Services Généraux - Septembre 2022

Rejoignez l'ADMIR

Choisissez un JOB qui a du sens, devenez aides à domicile, aides soignants

L'ADMIR recrute en permanence. Envoi des candidatures à : lepostule@fede41.admr.org

Choisissez une mission qui a du cœur et devenez bénévoles

L'originalité de l'ADMIR repose sur la coopération entre le client, le bénévole et le salarié.

En complément des équipes salariées, le bénévole est ancré dans la vie locale. Il effectue des visites de courtoisie, développe le lien social, et participe à la gestion de l'association locale ADMIR. Il détecte les besoins pouvant émerger autour de lui : c'est l'intelligence sociale.

Rejoignez l'équipe locale, en nous contactant au 02 54 33 43 05



© Marc Moiréssier

Avec la Conciergerie, fini les soucis !



Tous les services du quotidien à votre domicile !



Ou juste pour un moment de convivialité !

2 formules au choix :

Abonnement mensuel

1 passage par semaine tous les mois !

29,90 €
Par mois



OU

Carte 10 passages

A répartir sur l'année en fonction de vos besoins !

80€ en une fois



Contactez-nous !
07 49 20 67 02

vendomois@conciergerie-solidaire.fr

La Conciergerie Solidaire by Aihdac

@lcsbyaihdc



CONSTRUIRE ENSEMBLE, AVEC ET POUR TOUS LES JEUNES

16-25 ans



INFORMATION FORMATION ORIENTATION EMPLOI VIE QUOTIDIENNE



Mission Locale DU VENDOMOIS



Votre Mission Locale vous accueille :

71 faubourg Chartrain - 41100 VENDÔME

02 54 77 14 87

Mission Locale du Vendôme

www.ml-vendomois.fr



POUR LES JEUNES

- Information sur les métiers qui recrutent
- Mise en relation sur des formations
- Conseil sur la recherche d'emploi
- Mise en relation avec des employeurs qui recrutent
- Information sur les organismes utiles à votre vie quotidienne (CAF, CPAM, Impôts, ...)
- Aide pour mieux se connaître et prendre soin de soi
- Accès à des activités culturelles, sportives, musicales
- Aide dans votre mobilité (permis, location moyen de transport, carte bus, Yep's...), logement, budget, santé...

POUR LES ENTREPRISES

- Aide pour les recrutements : définition du profil de poste, présentation de candidatures, ...
- Information sur les contrats et les mesures d'aide à l'embauche
- Mise en place de stage par convention (PMSMP)
- Médiation entre employeur et salariés suivis par notre structure

SYNDICAT MIXTE DU PAYS VENDÔMOIS

Présidente : Claire FOUCHER-MAUPETIT



LE TERRITOIRE

Le Pays Vendômois est composé de 100 communes, de la communauté d'agglomération Territoires Vendômois ; de 2 communautés de communes : les Collines du Perche et Perche et Haut Vendômois et du Conseil Départemental. Il correspond à l'arrondissement de Vendôme, soit près de 70 000 habitants

LA STRUCTURE

24 élus membres du Bureau

112 élus titulaires

5 salariés et 2 personnes en convention de prestation de services avec La CATV

LES PROGRAMMES

Le Pays Vendômois a pour objet de mettre en œuvre une politique commune de développement et d'aménagement global du territoire. Il met à disposition des collectivités des expériences de projets afin de permettre un essaimage des bonnes pratiques de développement local. Il suscite des réflexions d'ensemble sur les perspectives à moyen terme de développement économique, agricole, touristique, social, environnemental et culturel.

Le Contrat régional de Solidarité Territoriale (CRST) est un outil d'accompagnement financier pluriannuel qui s'inscrit dans la démarche de développement du Pays et de la Région. Il permet la mise en œuvre d'objectifs du projet de territoire et apporte des aides aux porteurs de projets.

LEADER est un programme européen qui vise à soutenir des projets pilotes en zone rurale. LEADER est un axe du FEADER (Fonds Européen Agricole et de Développement de l'Espace Rural).

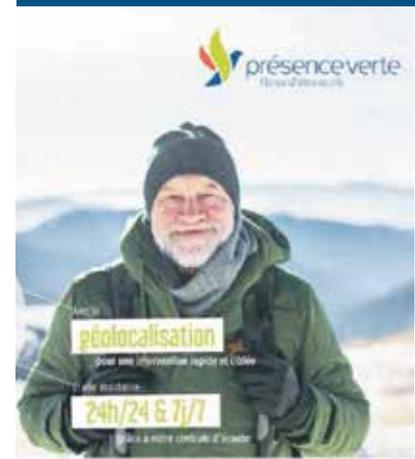
COT Dispositif d'accompagnement et de financement des énergies renouvelables (chaufferie bois, réseaux de chaleur, géothermie, solaire thermique) développé par l'ADEME et la Région et porté par le Pays Vendômois sur le territoire. Programme accessible aux collectivités, entreprises, exploitants agricoles et bailleurs sociaux.

Un dispositif public indépendant de proximité qui accompagne les propriétaires dans leurs projets de rénovation énergétique.

Le Contrat Local de Santé (CLS) est un outil porté conjointement par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et une collectivité territoriale pour réduire les inégalités territoriales et sociales de santé.

Les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) sont élaborés de manière concertée à l'initiative de différents acteurs d'un territoire (publics, économiques, associatifs, ...). Ils visent à donner un cadre stratégique et opérationnel à des actions partenariales répondant aux enjeux de l'alimentation : sociaux, environnementaux économiques, sanitaires.

syndicatmixte@pays-vendomois.org / 02.54.89.12.20
7 Avenue Gérard Yvon - 41100 VENDÔME



Solutions de téléassistance N°1 en France

A vos côtés où que vous soyez

Présence Verte Touraine, seul acteur du marché à être exclusivement dédié à la téléassistance vous propose une offre adaptée à vos besoins.

Activ'Zen pour vous sécuriser à domicile et Activ'Mobil pour sécuriser vos déplacements.

Conservé vos habitudes et votre environnement de vie est un souhait légitime. C'est possible avec notre offre Activ'Zen. Un équipement installé à votre domicile vous permet d'être secouru en cas de besoin.

En complément de son équipement de base (transmetteur + déclencheur), Présence Verte Touraine vous propose également un détecteur automatique de chute brutale, un détecteur de fumée reliés à votre matériel de téléassistance.

ce ainsi qu'un coffre à clefs sécurisé vous assurant un secours rapide et sans dommage.

Vous souhaitez être tranquillisés lors de vos déplacements et activités en extérieur, et ce, partout en France métropolitaine, c'est possible avec notre offre Activ'Mobil.

Par simple pression sur le bouton d'alerte, vous serez immédiatement mis en relation avec nos services qui pourront vous envoyer du secours à l'endroit précis où vous vous trouvez grâce à notre système de géolocalisation.

Nos deux offres bénéficient d'un crédit ou d'une réduction d'impôt à hauteur de 50 %. Des prises en charge sont également possibles.

Votre agence Présence Verte Touraine à Blois
19, avenue de Vendôme, 41 000 BLOIS - 02 54 44 87 26
Email : pv41@presenceverte.fr
www.presencevertetouraine.fr



PRÉSENCE VERTE TOURAINE

- Plus de 30 ans d'expérience
- Près de 5500 personnes équipées
- Une présence humaine de proximité
- Un suivi technique et administratif
- Un conseil social
- Un service disponible 24h/24

Pour plus de renseignements, contactez-nous :



Consignes de tri : bac jaune



Maintenant, tous les petits emballages métalliques sont valorisés

Dosettes de café, capsules, coiffes de bouchons, opercules de pots et bouteilles... sont à déposer dans les emballages recyclables !

TRI DES EMBALLAGES

En vrac, vidés et non imbriqués

Emballages en plastique



CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

Tous les pots, barquettes, bouteilles, blisters, tubes, sachets et films en plastique



Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

Emballages métalliques

Emballages briques & cartonnets



NOUVEAU : Tous les petits EMBALLAGES MÉTALLIQUES se trient !



SYVALORM
Vos démarches en ligne : www.syvalorm.fr

Siège : 13 rue René Maudern - 72130 SAINT-COLAIR
Annexe : 1 rue François Arago - 41800 MONTOIRE-SUR-LE-LOIR
Tél : 02 43 35 86 05



CONSIGNES DE COLLECTE

Avant la collecte :

- Déposer les bacs la veille au soir du jour de collecte, et bien visibles.
- Bacs avec poignées côté route et couvercles fermés.
- Bacs jaunes, bien triés.

Après la collecte :

- Reprendre rapidement les bacs après le passage du camion.
- Tout bac refusé pour « erreur de tri », ou sac noir déposé au sol, doit être impérativement repris par son propriétaire après la collecte.



Aucun sac noir en dehors du bac

RAPPEL : Les déchets abandonnés aux mauvais endroits ne sont pas collectés par les circuits de collectes habituels. Ces dépôts sauvages sont des infractions passibles d'une amende : articles R632-1 et R635-8 du Code Pénal.

Emballages en vrac dans ce bac

Ne pas tasser les sacs au fond de ce bac

Le 1^{er} janvier 2024 : Obligations réglementaires sur le tri à la source des biodéchets* pour tous en Europe

Mise en œuvre de solutions de compostage de proximité (Compostage individuel et partagé)

* Les biodéchets, ce sont les déchets alimentaires et des autres déchets naturels biodégradables.

Les ordures ménagères sont constituées de 30% de biodéchets*.

En compostant à domicile cette part valorisable nous réduisons d'autant les tonnages collectés, donc les coûts d'élimination, et soulageons notre bac des ordures ménagères

Gages de réussite du compost :

Réduire, trier, sécher et aérer les déchets avant et pendant !



MOINS JETER en COMPOSTANT

Quels déchets composter ?

Déchets de jardin :

- ✓ Tontes
- ✓ Feuilles
- ✓ Tailles de haie
- ✓ Plantes
- ✓ Petits branchages

Composter permet de réduire ses ordures ménagères de 30% !

Déchets de cuisine :

- ✓ Épluchures de fruits et légumes
- ✓ Marc de café, filtres, dosettes souples, sachets de thé
- ✓ Coquilles d'œuf
- ✓ Essuie-tout/mouchoirs
- ✓ Restes de repas (sauf viande/poisson)



Composteurs en vente auprès du SYVALORM : Rendez-vous sur le site syvalorm.fr onglet : « j'évite les déchets ».



2 modèles disponibles :

- Bois : 300l (72Hx70L cm) 25 euros
- Plastique recyclé : 650l (85Hx120L cm) 30 euros

Dans la limite de 2 composteurs par foyer

Hors commune

TRAIN TOURISTIQUE DE LA VALLEE DU LOIR



Bilan de la saison touristique

2022 :

- Nombre de passagers : 3 701
- Nombre de voyages : 63
- Kilomètres parcourus : 2 249

La saison a été globalement très satisfaisante, cependant moins de fréquentation en Juillet (voyageurs individuels) ; nous avons eu plusieurs groupes de jeunes (SNU, Colonie de vacances de Stains à Villiers-sur-Loir,) et un très bon mois d'Août. A noter en Juin un groupe de l'école maternelle de Mer et en Septembre 2 classes du Lycée agricole de Montoire.

Le TTVL propose différentes activités : conducteurs, chefs de train, accompagnateurs, billetterie et l'entretien de la voie (incluant les Passages à Niveau, les Ouvrages d'Art (pont-rail, ponceaux, dalots) de Montoire-sur-le-Loir à Trôo.

N'hésitez pas à nous rejoindre, vous serez les bienvenus.



Création de l'Allée du Père Noël en gare de Trôo



Les taupiers au travail entre Montoire et Trôo



Voyage d'intégration SNU (Service National Universel)

Circulations 2023

Du 09 Juillet au 03 Septembre : les Mardis, Jeudis (sauf le 17/08), Samedis, Dimanches et Fêtes
Départ de la gare de Thoré à 9h30 - Retour 12h30.

Circulations supplémentaires (Week-End de l'Ascension et de Pentecôte et autres) : consulter notre site ttvl.fr ou l'Office de Tourisme de Vendôme.

Circulations supplémentaires sur demande pour groupe : d'Avril à Octobre en fonction des possibilités de circulation.

Tarifs : Plein Tarif : 15€ ; Tarif Groupes : 12,50€ ; Tarif Réduit (jeunes de 5 à 16 ans, personnes en position de handicap) : 9€ ; Gratuit pour enfants de moins de 5 ans.

Renseignements pratiques : Adresse : Association TTVL / Mairie / 41100 THORE LA ROCHETTE
E-mail : ttvlmairie@orange.fr - Site : ttvl.fr
Office de Tourisme de Vendôme : 02 54 77 05 07 - Site : www.vendome-tourisme.fr



Pour visiter la Maison Natale de Ronsard et ses jardins plusieurs fois au cours de la saison : pensez au Pass' à 10 € seulement !

Le Pass' 2023 sera disponible à la boutique-billetterie début avril.

Saison 2023 :

- Du 30/03 au 11/06 et du 16/09 au 05/11 : du jeudi au dimanche et jours fériés de 14h à 18h
 - Du 15/06 au 15/09 : tous les jours de 10h à 18h
- Tarif adulte : 6.50 € / étudiant de - 25 ans : 5 € / gratuit pour les moins de 15 ans.

02.54.72.40.05

maisonnatalepierreredonsard@catv41.fr

La **Communauté d'agglomération Territoires vendômois** et ses 65 communes membres se sont engagées dans l'élaboration de leur premier Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et d'Habitat (PLUi-H).

- L'objectif : Etablir à la fois un projet de territoire et un document de gestion partagé pour l'intercommunalité et l'ensemble des mairies. Ce nouveau document d'urbanisme réglementaire unique et modernisé sera applicable sur les demandes d'urbanisme et de travaux (permis de construire, déclarations de travaux...).

La démarche est arrivée au terme de sa phase de diagnostic qui a permis de dresser un état des lieux sur l'ensemble des thématiques concernées par la politique d'urbanisme : l'habitat, l'environnement, les paysages, l'architecture, le patrimoine, l'économie, l'agriculture, etc.

La rentrée de septembre a marqué le lancement d'une nouvelle phase : la définition du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (dit « PADD »). Cette pièce constituera la colonne vertébrale du PLUi-H puisqu'elle exprimera la politique et les objectifs communs en matière d'aménagement et de développement : Quels Territoires vendômois pour 2040 ?

Cette étape est aussi l'occasion de renforcer l'ambition de concertation en associant au maximum les habitants dans cette étape stratégique. Cette dynamique est déjà engagée : le mardi 20 septembre s'est tenue, à Vendôme, une première réunion publique qui a permis de présenter les



enjeux issus du diagnostic et d'organiser un temps d'échange avec les habitants présents. Cette réunion s'est également tenue le 4 octobre à Montoire-sur-le-Loir et le 5 octobre à St-Amand-Longpré. Des ateliers citoyens ont également été organisés les 17, 18 et 19 octobre dans ces mêmes communes centrales, afin d'échanger en groupes de citoyens sur les objectifs et les enjeux d'évolution de Territoires vendômois. Les conclusions ressortant de ces ateliers seront prochainement diffusées auprès de l'ensemble des élus du territoire.

D'autres moments forts viendront ponctués les prochains mois, alors n'hésitez pas à vous tenir informé de la démarche. Un rapport de synthèse du diagnostic sera prochainement consultable sur le site dédié à la démarche : <https://www.territoiresvendomois.fr/institutionnel/plui-h/>
Si vous avez des questions, des demandes, un registre est à votre disposition à la Mairie afin que vous puissiez vous exprimer sur le projet. Vous pouvez également écrire à cette adresse : urbanisme-planification@catv41.fr



ma téléassistance de proximité
24h/24 et 7j/7

UNE QUALITÉ DE SERVICE OPTIMALE
UNE ÉCOUTE BIENVEILLANTE ET PERSONNALISÉE

Abonnement « tout compris » :

- sans engagement ni frais de dossier
- éligible crédit d'impôt de 50%
- installation sous 48h (24h en cas d'urgence)
- appels réguliers de soutien et de convivialité
- dépannage dans les 24h, 7j/7...

02 54 42 54 24

6 rue Louis Bodin - 41000 Blois
contact@domadomteleassistance.fr
www.domadomteleassistance.fr



Cake

chocolat orange

Cake chocolat orange



INGRÉDIENTS : la pâte à cake

- 150g de beurre mou
- 150g de sucre semoule
- 150g d'œufs
- 200g de farine type 45
- 6g de levure chimique
- 80g de pépites de chocolat
- 3 zestes d'orange
- Beurre et farine pour le moule à cake

INGRÉDIENTS : le sirop d'imbibage à l'orange

- 30g de jus d'orange
- 25g d'eau
- 5g de sucre

LE DECOR :

- 100g d'oranges confites

PRÉPARATION : la pâte à cake

- 1/ Préchauffer le four À 170° degrés. Faire mousser le beurre avec le sucre semoule.
- 2/ Incorporer les œufs petit à petit, ajoutez ensuite la farine tamise avec la levure chimique, puis les pépites de chocolat, ainsi que les zestes d'orange.
Versez dans le moule beurré et fariné et mettez à cuire une cinquantaine de minutes.
- 3/ Pour vérifier la cuisson : enfoncez une pointe de couteau dans le cake, elle doit ressortir propre.

PRÉPARATION : le sirop d'imbibage à l'orange

- 1/ Mélangez tous les ingrédients, afin de faire fondre le sucre.
- 2/ Arrosez avec le sirop d'imbibage dès la sortie du four. Laisser refroidir. Décorer avec des oranges confites.